



## Revenir en France après avoir étudié au Québec

Par **Lisa1604**, le **13/09/2016** à **23:51**

Bonjour à tous je suis Lisa et à mes 18 ans j'ai quitté la France pour le Québec où j'ai reçu une formation d'assistant technique en pharmacie l'équivalent de ce métier en France est préparateur en pharmacie. Au Québec cette formation s'appelle un DEP et cette formation ne dure que 13 mois alors qu'en France elle dure 2 ans.

Maintenant que je veux retourner en France est que je dois tout recommencer ou je peux commencer à travailler dès mon retour?

Merci!

Par **morobar**, le **14/09/2016** à **08:58**

Bonjour,

Vous ne pouvez pas exercer cette profession sans faire valider l'équivalence des diplômes.

[citation]<http://www.ciep.fr/enic-naric-menu/comment-obtenir-attestation>[/citation]